

# Rotors géants au Nufenen

Perché à 2500 m d'altitude, le parc éolien le plus haut d'Europe sera inauguré vendredi



Patrick Monay

**T**out un symbole. Vendredi 30 septembre, les Chambres fédérales voteront sur la Stratégie énergétique 2050. Adieu le nucléaire, cap sur les énergies renouvelables. Ce même jour, le parc éolien le plus haut d'Europe sera inauguré au pays des barrages. Edifié par la société valaisanne SwissWinds, il se compose de quatre hélices géantes, plantées au col du Nufenen, à quelque 2500 mètres d'altitude. Une réussite que doit venir saluer la conseillère fédérale Doris Leuthard au terme de la session parlementaire. «C'est un projet phare dans le tournant énergétique en Suisse», anticipe Martin Senn, fondateur et propriétaire de SwissWinds. Retour sur une aventure hors normes.

## Vents favorables

En février 2008, l'assemblée communale d'Ulrichen (VS) approuve à l'unanimité la construction et l'exploitation d'un parc éolien au Nufenen, sur un terrain bourgeois. Zéro voix contre le projet! Cela laisse songeur, si l'on considère les vives contestations dont font l'objet la plupart des dossiers éoliens en Suisse. Ainsi, le projet vaudois visant à construire sept mâts dans la vallée de Joux devra encore surmonter une longue série d'embûches avant de voir le jour, malgré un scrutin positif dimanche (*notre édition d'hier*).

Comment expliquer ce soutien massif dans le Haut-Valais? Martin Senn met en exergue le choix du site et la prise en compte des sensibilités locales dès le lancement du processus. «En 2007, les conseillers d'Etat Cina et Burgener m'ont dit d'emblée de ne rien envisager en plaine, raconte-t-il. Cela aurait généré trop d'oppositions.» SwissWinds se met dès lors à prospecter en altitude. Mais renonce dès qu'apparaissent des obstacles importants. Pas question d'ériger des mâts au Sanetsch, par exemple, à cause de la présence de gypsaètes barbus. Ni dans des secteurs sensibles comme Derborence ou le Binnental. «Mais au Nufenen, cela ne heurte personne», résume l'ingénieur alémanique, tombé amoureux du Vieux-Pays en même temps que de son épouse, Valaisanne pur sucre.

Face aux autorités et aux habitants d'Ulrichen (village désormais fusionné dans la commune d'Obergoms), les responsables de SwissWinds jouent la transparence totale. Ils leur livrent toutes les données disponibles et évitent soigneusement «toute fausse promesse», insiste le fondateur. Résultat: ils obtiennent un droit de superficie valable cent ans. «Avoir affaire à un seul propriétaire représente un gros avantage, souligne Martin Senn. Si la mesure des vents indique qu'il faut déplacer un mât de 50 mètres pour plus d'efficacité, il n'y a pas besoin de repasser devant le notaire!»

## Concessions vertes

Le projet reçoit un coup de pouce en octobre 2009, lorsque le Conseil d'Etat valaisan classe le périmètre du Nufenen parmi «les sites propices» de son concept éolien. Deux ans plus tard, SwissWinds met en service une éolienne pilote, haute de 120 m. Doris Leuthard est déjà présente pour encourager la démarche. En 2012, la



**Aérien**  
Le parc éolien valaisan a été érigé près du barrage hydroélectrique de Gries. KEYSTONE

**7** Le nombre d'éoliennes édifiées à ce jour en Valais. Les quatre mâts du Nufenen s'ajoutent à ceux mis en service dans la plaine du Rhône.

**1** Une seule opposition a été déposée après la mise à l'enquête publique du projet de parc éolien de Gries. Elle émanait du WWF du Haut-Valais.

**131** La hauteur totale, en mètres, des trois plus grandes éoliennes du parc haut-valaisan. Le diamètre de leur rotor atteint 92 mètres.

**10** En millions de kWh, la production annuelle d'énergie prévue au Nufenen. Soit l'équivalent de la consommation de 2850 ménages environ.

**«Un coup de pouce à l'éolien se justifie pleinement. Nous devons adopter une vision à long terme. Avec le solaire et la biomasse, nous avons tout ce qu'il faut. Le Valais est une terre privilégiée pour les énergies propres»**

**Martin Senn** Fondateur et propriétaire de la société SwissWinds

**«A cette altitude, le principal problème à régler, c'est le givre»**

**René Lemoine** Chef du projet éolien du Nufenen

population d'Obergoms exprime à son tour son soutien au parc éolien en votant le plan d'aménagement détaillé. Soumis à enquête publique en 2014, celui-ci soulèvera une seule opposition, émanant du WWF du Haut-Valais. «Notre projet offrait l'avantage de se greffer sur des installations existantes», relève Martin Senn. Les quatre mâts se dressent, en effet, à proximité du barrage hydroélectrique de Gries, et l'énergie produite sera injectée dans le réseau via les conduites souterraines de cette usine.

Pour parvenir à ses fins, SwissWinds a cependant dû négocier avec le WWF. La principale concession concerne la protection des chauves-souris. «Nous coupons les machines pendant la nuit, au printemps et en automne, lorsque le vent est faible. On diminue ainsi une grande

part de la mortalité sans que la production d'électricité n'en souffre», indique René Lemoine, chef du projet. L'entreprise devra en outre participer financièrement à l'assainissement de pylônes électriques et contribuer à un fonds cantonal de renaturation des milieux naturels.

## Défi technique

Martin Senn raconte avoir effectué ses premières esquisses à l'Université de Saint-Gall il y a près de quinze ans. Aujourd'hui, dans son quartier général de Grimisuat, il savoure l'aboutissement «d'un immense travail» de la part de sa PME. Le feu vert définitif étant tombé en janvier 2015, les travaux ont pu être menés à bien en huit mois seulement, répartis sur deux saisons d'été. Il a notam-

ment fallu faire appel à un véhicule spécialement conçu pour ce type de transport, capable de gravir les lacets du Nufenen avec son énorme cargaison. «Et il y avait encore beaucoup de neige à dégrager ce printemps», ajoute René Lemoine.

Reste à voir comment fonctionneront les hélices à cette altitude. «Le gros problème à régler, c'est le givre», note le chef du projet. Le site étant inaccessible huit mois par an, SwissWinds a mis sur les machines les plus fiables, de fabrication allemande, dotées de pales chauffées de l'intérieur. Les responsables se disent confiants: la première éolienne, mise en service il y a cinq ans tout juste, a tourné pendant quatre hivers sans rencontrer de pépin conséquent.

## Production hivernale

Au final, le parc aura coûté 20 millions de francs (*lire ci-contre*). Il produira 10 millions de kWh par an, soit l'équivalent de la consommation de 2850 ménages. N'est-ce pas faible en regard des efforts fournis et du montant investi? «Il faut y voir un projet de génération, comme l'a été la construction des barrages à l'époque, répond Martin Senn. Et puis, comme 60% de notre production se fera en hiver, elle sera complémentaire avec celle des installations hydroélectriques.»

Le courant éolien valaisan bénéficiera de la rétribution à prix coûtant (RPC), soit 21,5 ct./kWh. Un tarif très éloigné des prix du marché actuels, admet le patron de SwissWinds. Frustrant? «Un coup de pouce à l'éolien se justifie pleinement, estime-t-il. Après la guerre, des milliards de francs d'argent public ont permis le développement du nucléaire. Aujourd'hui, nous devons adopter une vision à long terme. Avec l'éolien, le solaire, la biomasse, nous avons tout ce qu'il faut. Le Valais est une terre privilégiée pour les énergies propres.»

## Les partenaires genevois et valaisans ont lâché l'affaire

● SwissWinds indique avoir financé le chantier du Nufenen - environ 20 millions de francs - avec ses fonds propres et des emprunts bancaires. Son fondateur, Martin Senn, détient l'ensemble des actions depuis le retrait, en 2015, de trois partenaires industriels: les Services industriels de Genève (SIG), les Forces motrices valaisannes (FMV) et le fournisseur haut-valaisan d'énergie EnAlpin. La direction des SIG, à qui les investissements dans l'éolien ont valu de lourdes déconvenues ces dernières années, ne souhaite pas commenter les conditions de ce retrait, «la convention adoptée étant confidentielle». Quant à la société d'exploitation du parc éolien de Gries, elle est en mains de SwissWinds (70%) et de deux

actionnaires minoritaires, dont EWL (Energie Wasser Luzern).

Forte de sa réalisation au Nufenen, SwissWinds va tenter de concrétiser d'autres projets similaires au Grand-Saint-Bernard, puis dans la région du Grimsel. Autant de sites qui font partie de la planification de l'Etat du Valais en matière d'énergie éolienne. Les procédures d'autorisation sont en cours de traitement à l'échelon communal, selon les responsables de l'entreprise valaisanne.

SwissWinds, qui emploie une dizaine de collaborateurs, développe en parallèle des activités à l'étranger, notamment en Afrique du Sud et au Kenya (éoliennes, énergie photovoltaïque, centrales micro-hydrauliques).